NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/673
21 juillet 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 16 JUILLET 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J’ai l’honneur de me référer à la résolution 1181 (1998) du Conseil de sécurité, en date du 13 juillet 1998, par laquelle le Conseil a décidé d’établir la Mission d’observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL), qui sera composée d’un maximum de 70 observateurs militaires des Nations Unies et d’une petite unité médicale.

À la suite des consultations d’usage, je propose que la Chine, l’Égypte, la Fédération de Russie, l’Inde, le Kenya, le Kirghizistan, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord et la Zambie soient inclus dans la liste des pays qui fournissent du personnel militaire à la Mission d’observation.

Comme indiqué au paragraphe 67 de mon rapport du 9 juin 1998 (S/1998/486) sur la Sierra Leone, le Chef du Groupe d’observateurs militaires sera le général de brigade Subhash C. Joshi (Inde), qui est actuellement le chef du petit groupe de liaison militaire déployé en Sierra Leone en application de la résolution 1162 (1998) du 17 avril 1998.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la question à l’attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

98-21338 (F) 210798 210798